

Entrevue avec Michel de Heusch, président du C.P.A.S. d'Ixelles

Kim Le Quang
et le groupe
CPAS du Lieu
de parole du
Collectif.

Ce 10 juin 99, avec une petite délégation de notre association, nous avons rencontré Michel de Heusch, président du CPAS d'Ixelles. Nous lui avons remis notre mémorandum et nous lui avons demandé de changer les comportements honteux de certains assistants sociaux, membres de l'administration et responsables politiques (manque de respect, menaces, sanctions, exclusions). Nous nous sommes plaints aussi de l'accueil, des conditions d'octroi du minimex et de l'aide sociale ainsi que des méthodes de « mise au travail ».

1. L'accueil

Il nous a fait son bilan de 4 ans de présidence :

- un grand auvent pour protéger les citoyens de la pluie ;
- 8 assistants sociaux en plus ;
- la restauration du home jusqu'en 2003 ;
- pour la file le matin : pas moyen de faire autrement car les AS ont besoin de temps pour les dossiers. Impossible aussi d'ouvrir plus longtemps les guichets (8h à 10h) ;
- pour le guichet d'information, il a essayé mais cela a échoué ;
- il s'engage à faire une brochure ;
- pour la communication en différentes langues, il a engagé 2 AS maghrébins et pense recruter une A.S. africaine ;
- pour le service d'urgence, il le trouve inutile, car selon lui il n'y a pas de problèmes de sans-abri à Ixelles.

Notre avis par rapport à l'accueil

Il y a eu quelques améliorations ces dernières années, mais elles sont largement insuffisantes, car les citoyen(ne)s sont toujours méprisés (attente pendant des heures le matin), mal informés et doivent parfois revenir plusieurs jours d'affilée avant d'être reçus.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de réelle volonté de continuer d'améliorer l'accueil et de prendre en compte l'avis des citoyen(ne)s.

2. L'octroi du minimex et de l'aide sociale

Le président n'a pas fait de commentaires sur notre demande d'assouplissement général des conditions d'octroi. Au niveau des étudiants, il déclare n'accepter que ceux qui connaissent au maximum un échec scolaire et pour lesquels

un psychologue remet un avis favorable.

Notre avis

Il semble esquiver de se prononcer sur l'assouplissement des conditions d'octroi et d'une aide sociale financière complémentaire au minimex insuffisante pour vivre dignement. Nous devons donc rester vigilants afin que le CPAS ne change pas des choses secondaires au détriment de nos revendications les plus importantes.

3. La formation et l'emploi

Le président nous a expliqué qu'il a trouvé 100 millions pour le service emploi et la mise au travail des minimexés. Il nous a déclaré qu'il trouvait normal de menacer, sanctionner et d'exclure les personnes qui refusent la mise au travail. Cela lui semble une bonne politique et il se base sur une condition légale de disposition au travail.

Dans l'esprit du président chaque personne doit accepter le travail que le CPAS lui propose, même si cela ne correspond pas aux qualifications ou aux souhaits de la personne : « il n'y a pas de sous-métiers ». (exemple : nettoyage des égouts). Dans la mise au travail il voit plus l'aspect de la rentabilité et des contraintes, en négligeant totalement le choix du minimexé et son épanouissement personnel.

Il a fait pression sur les assistants sociaux du service emploi pour appliquer cette politique.

Notre avis

Nous sommes totalement opposés à cette politique de mise au travail, qui est une forme d'esclavage inacceptable, car elle ne laisse pas le choix au minimexé.

Le rôle du CPAS est d'accueillir les victimes

de l'horreur économique et d'aider la personne en la respectant et non de les forcer à des formations, des emplois précaires par des menaces, des sanctions et des exclusions.

Le CPAS doit rester un service public d'aide aux personnes et ne pas devenir un service de recrutement pour les entreprises, associations ou services communaux qui veulent profiter d'une main d'oeuvre bon marché.

4. La relation avec l'assistant social et l'administration

Concernant nos plaintes vis à vis de certains assistants sociaux, le président estime que comme partout, il y en a de bons et de moins bons.

Nous avons insisté sur l'importance de convoquer le citoyen pour la révision des dossiers, car le CPAS d'Ixelles suspend le minimex en guise de convocation. C'est évidemment scandaleux et le président nous a promis de revoir la situation.

Notre avis

C'est vrai qu'il y a des assistants sociaux plus durs que d'autres, mais les ordres qu'ils reçoivent de la hiérarchie et du conseil font partie d'une politique généralisée de mise au travail (menaces, sanctions, exclusions).

5. Le Conseil

Le Président nous a dit que le Conseil est très social et travaille en parfaite collaboration au-delà des intérêts politiques.

Lorsque des personnes contestant la décision du Comité Spécial du Service Social demandent à être auditionnées il trouve normal que les membres du comité coupent la parole aux citoyens. Suite à une audition le Comité revient sur sa décision une fois sur deux.

Notre avis

Le mépris, la mise au travail, les violences

morales et financières, est-ce vraiment social ? Les personnes les plus démunies n'ont pas la parole dans une société où les plus riches se l'approprient (représentée ici par le Conseil). Leur couper la parole, c'est nier leur existence. C'est inacceptable.

Conclusion

Pour Michel de Heusch, le CPAS fait de son mieux, tout va bien, à part quelques dérapages.

Au contraire, nous pensons que ces injustices sont généralisées. Le Président veut se donner bonne conscience...

Face à nos revendications, nous avons remarqué que pour justifier la politique de contrôle et de sanctions du CPAS, il opposait souvent un exemple de fraude exceptionnel.

DERNIERE MINUTE — DERNIERE MINUTE

Pour rencontrer et informer les bénéficiaires du CPAS d'Ixelles, Kim Le Quang, animateur du groupe CPAS du lieu de parole du Collectif, s'est rendu quotidiennement dans la salle d'attente du CPAS depuis le mois de février.

Ce mardi 22 juin, Monsieur Jacques Rucquoi, secrétaire du CPAS, est venu le rencontrer pour lui signifier que le conseil du CPAS venait de décider, à l'unanimité, de lui interdire l'accès à la salle d'attente, arguant qu'il incommodait les assistants sociaux et le public.

Mr Rucquoi a expliqué à Kim que le Conseil du CPAS tenait compte du memorandum, et était décidé à apporter des améliorations à l'accueil du public (brochure d'information, espace enfants). Il lui a demandé de ne plus se présenter dans la salle d'attente sous peine d'appeler les forces de l'ordre.

DERNIERE MINUTE — DERNIERE MINUTE